RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Le ministre de l'Éducation nationale, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;
Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;
Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants ;
Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;
Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane ;
Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;
Vu l'arrêté du 09 janvier 2025 portant création de la mention Activités de sport automobile du BPJEPS, spécialité Éducateur sportif ;
Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 17 septembre 2026 ;

ARRÊTE

Article 1er. - Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Éducateur sportif mention Activités de sport automobile option Optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
BPBCARA260162	Monsieur	ARVAULT	Marc
BPBCARA260163	Monsieur	BRELOT	Mael
BPBCARA260164	Monsieur	CANIVET	Sean
BPBCARA260165	Monsieur	CUNY	Renaud
BPBCARA260166	Monsieur	DELAUNAY	Martin
BPBCARA260167	Monsieur	DI LUCA	Flavien
BPBCARA260168	Monsieur	DOJAT	Maxime
BPBCARA260169	Monsieur	DURAND	Samuel
BPBCARA260170	Monsieur	EYOUM	Karel
BPBCARA260171	Monsieur	HOARAU	Samuel
BPBCARA260172	Monsieur	HOULETTE	Ewen
BPBCARA260173	Monsieur	JACQUEMIN	Tim
BPBCARA260174	Monsieur	MARGUERITE	Maxime
BPBCARA260175	Monsieur	MOLLION	Enzo
BPBCARA260176	Monsieur	NAEL	Théophile
BPBCARA260177	Monsieur	PITCHECANOM	Gaëtan
BPBCARA260178	Monsieur	TISSIER	Antonin
BPBCARA260179	Monsieur	TOBIA	Cédric

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Article 2. - La rectrice de région académique Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 23/09/2026

Pour la Rectrice de région académique, et par délégation,
Le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Bruno FEUTRIER